



Relais
petite enfance
PETIT D'HOMME

Projet pédagogique

« Vous dites :

- C'est épuisant de s'occuper des enfants.

Vous avez raison.

Vous ajoutez :

- Parce que nous devons nous mettre à leur niveau.

Nous baisser, nous pencher, nous courber, nous rapetisser.

Vous vous trompez.

Ce n'est pas cela qui nous fatigue, mais le fait que nous devons nous élever
jusqu'à la hauteur de leurs sentiments.

Nous élever, nous étirer, nous hisser sur la pointe des pieds.

Pour ne pas les blesser. »

Janusz KORCZAK, Quand je redeviendrai petit.

Introduction

Outre les missions d'information, d'orientation des parents et des assistants maternels, l'une des missions du RPE est d'animer un **lieu d'échanges et de rencontres** entre les parents, les assistants maternels et les enfants.

Pour cela, des animations sont mises en place chaque semaine dans les locaux mêmes du RPE et en extérieur sur des communes membres de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Pour assurer le bon fonctionnement de ces temps et afin de garantir la **qualité** de l'accueil des enfants, ce projet pédagogique a été écrit par l'animatrice du RPE et des assistants maternels de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Prendre connaissance de ce projet est la seule condition pour pouvoir participer à ces temps d'animation.

Les animations

Pour qui ?

Les temps d'animation, de rencontre proposés par le RPE sont avant tout des temps de professionnalisation pour les assistants maternels agréés, accompagnés des enfants de moins de 6 ans qu'ils accueillent.

Quand ?

Ils ont lieu le matin : les mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires. Les jours et les lieux varient selon l'animation proposée, un calendrier de ces temps de rencontre, disponible sur le site internet de la Communauté de Communes du Pont du Gard, est envoyé tous les 2 mois par courrier ou mail aux assistants maternels adhérents au RPE.

Comment participer ?

La participation à ces animations se fait sur la base du volontariat : il n'y a aucune obligation à prendre part à ces temps pour les assistants maternels. Les inscriptions sont obligatoires, elles se font à jours fixes (cf. Calendrier) soit par téléphone soit par mail. Les enfants peuvent participer à deux ateliers par mois avec l'autorisation de participation dûment remplie par leurs parents.

Pourquoi ?

Pour l'assistant maternel, ces temps d'animation permettent de :

- Se rencontrer et de rompre son isolement.
- Prendre du plaisir à partager un moment convivial avec les enfants et les autres assistants maternels.
- Enrichir ses pratiques par les échanges.
- Observer l'enfant dans un environnement différent et dans ses premières rencontres avec les autres.

Quant aux enfants, ces temps favorisent :

- La socialisation au travers des rencontres avec d'autres enfants et d'autres adultes.
- La découverte et l'expérimentation de leurs capacités sensori-motrices.
- La créativité au travers les jeux mais aussi les activités qui sont proposées.
- La confiance en eux grâce à l'activité libre.

Les ateliers « musique »

Ces ateliers s'adressent à tous les enfants âgés de moins de 6 ans. Ils sont animés par une musicienne/comédienne (Odile) sur deux communes chaque mois et sont limités à 12 enfants. Il est important d'être ponctuel pour cet atelier qui débute par un rituel où les enfants et les adultes se disent « bonjour » en chanson.

Installés en arc de cercle sur des coussins, tapis ou chaises, enfants et adultes sont face à Odile qui, accompagnée de sa guitare, joue et interprète des chansons et comptines. Selon les séances, les enfants manipulent maracas, castagnettes, marionnettes...

Puis, un temps de rondes ou comptines dansées est proposé. L'atelier se clôture avec un petit parachute support à la chanson de fin. Les enfants sont ensuite invités à jouer de la guitare avec Odile s'ils le souhaitent.

Les ateliers « baby gym »

Quatre séances de 45 minutes sont proposées sur deux communes dans un dojo ou une salle polyvalente par une professeure de sport (Anne).

Ces ateliers s'adressent aux enfants en capacité de se déplacer tout seuls (quatre pattes ou debout).

Son objectif principal est la découverte par l'enfant de ce qu'il peut accomplir par ses propres moyens et parallèlement l'acquisition de la confiance en lui. Pour cela, un parcours avec différents modules en mousse lui est proposé. A lui d'escalader, RPEper, sauter à loisir dans cet espace sécurisé.

Si l'enfant est encouragé par l'adulte, il ne peut être contraint à faire ce qu'il ne veut/peut pas faire. La notion de plaisir est très importante dans le processus d'expérimentation et d'acquisition.

Quant aux enfants qui ne sont pas encore en capacité de se déplacer tout seuls, un espace avec un tapis d'éveil, des jeux et jouets leur est destiné ainsi que des modules plus petits. Ils rejoindront les plus grands lorsqu'ils pourront accéder au parcours par leurs propres moyens.

La fin de séance est symbolisée par l'utilisation et la manipulation par les enfants d'un grand parachute, accompagnée de la chanson ritualisée de fin d'atelier.

Les ateliers « d'éveil »

Ces ateliers s'adressent à tous les enfants âgés de moins de 6 ans. Leur arrivée et celle des assistants maternels se fait de manière échelonnée de 10h00 à 10h15 afin de respecter le rythme des enfants qui doivent encore dormir le matin et aussi de permettre à ceux qui viennent de loin, d'avoir un peu plus de temps pour arriver.

L'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé.

Chez les petits, le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et de ne surtout pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul. Les accessoires qui vont gêner le bébé (transat, cale-bébé) sont évités dans la mesure du possible.

Chez les plus grands, l'aménagement de l'espace permet d'expérimenter le transvasement, les jeux symboliques, les jeux sensoriels (table lumineuse), les jeux d'encastrement, de « tris » ... de façon autonome et libre. Toutefois, l'enfant n'explore jamais le monde seul, le professionnel est présent pour l'accompagner et l'encourager dans ses découvertes, mais il ne fait pas les choses à sa place. Son rôle est d'offrir une contenance psychique au tout-petit, c'est-à-dire de lui accorder une attention de tous les instants.

Après avoir joué pendant plus d'une heure, les enfants accompagnés des adultes sont invités à ranger le matériel, rituel signifiant la fin de l'atelier.

Ensuite, le groupe constitué s'installe sur les tapis et coussins pour, soit écouter des histoires, soit chanter des chansons et des comptines. S'ils contribuent à enrichir le répertoire de chansons des enfants et des assistants maternels, tout en offrant un véritable moment de partage, de plaisir d'être et de chanter ensemble, ces temps de chants et de comptines permettent aussi le retour au calme avant le départ (11h15) et la fin de l'atelier.

Dans cet environnement pensé et adapté à lui, l'enfant évolue librement.

Axe les ateliers d'éveil uniquement sur l'activité libre est un choix pédagogique mûrement réfléchi car il permet à l'enfant d'être réellement acteur de ce qu'il fait et vit. Le fait que l'enfant ait le choix des jeux, de faire ou de ne pas faire, de regarder ou de prendre part, participe à sa reconnaissance en tant qu'individu, mais aussi en tant que sujet désireux et créatif. L'enfant expérimente ses compétences et découvre ce nouvel environnement à son rythme sans jugement ni attente d'un quelconque produit fini. C'est à travers l'activité libre que l'enfant peut aller à la rencontre de l'autre. Enfin, elle lui permet de faire tout seul et de gagner ainsi en assurance et autonomie.

Le rôle des adultes est primordial, car de la même façon que l'aménagement de l'espace invite l'enfant à jouer, l'attitude de l'adulte « autorise » l'activité libre de l'enfant par :

- Un regard bienveillant, l'enfant sentira qu'on lui fait confiance.
- Une écoute attentive, l'enfant se sentira accompagné et compris.
- Une attention constante, l'enfant se sentira encouragé.

Le jeu libre est souvent décrit par les adultes comme un moment « pénible » car il donne l'impression que l'on ne fait rien sinon regarder les enfants. Or, laisser les enfants en jeu libre participe à la professionnalisation de l'assistant maternel dans le sens où ses compétences d'observation sont mobilisées.

En effet, c'est par l'observation que l'on acquiert une meilleure connaissance de l'enfant, de ses besoins et que l'on peut se rendre compte de ses compétences. Le travail d'observation est une compétence à développer lorsque l'on travaille auprès des jeunes enfants, qui met en valeur la singularité de chacun. Or elle s'acquiert au travers des formations et des pratiques.

Toutefois, un cadre avec des règles et des limites est nécessaire afin de garantir la sécurité physique et affective des enfants. Il convient de distinguer deux types de règles : celles pour les enfants et celles pour les adultes.

Pour les enfants :

- Respecter les autres enfants (ne pas taper, ne pas crier).
- Respecter le matériel prêté (ne pas escalader le mobilier, ne pas jeter les jeux et jouets).
- Ranger les jeux et jouets.

Pour les adultes :

- Respecter les horaires.
- Participer activement aux ateliers.
- Veiller à la sécurité de tous les enfants.
- Avoir un regard et des paroles bienveillants sur l'enfant et sa famille.
- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant (les enfants qui doivent dormir ou qui sont malades ne peuvent pas participer à l'atelier).
- Faire attention aux paroles prononcées au-dessus de la tête des enfants. De même, il faut faire attention à ce que le bruit généré par les conversations des adultes ne gêne pas les jeux des enfants.
- Faire confiance à l'enfant et l'encourager dans ses découvertes.
- S'adresser à lui en se mettant à sa hauteur.

Des photos peuvent être prises lors des ateliers dans la mesure où leur prise ne gêne pas et que seul l'enfant accueilli par l'AM y apparaît.

Le RPE vous accueille

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h00 à 17h00, sur rendez-vous uniquement
76 bis, avenue Geoffroy Perret
30210 Remoulins

Contact

Vanessa Gavilan
Animatrice et responsable du RPE
Tel : 04.66.37.65.77
v.gavilan@cc-pontdugard.fr